



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

Quand adjectif et adverbe se rencontrent

Jan Goes

Université d'Artois, France

Grammatica, EA 4521

goes.jan@wanadoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-9559-9631>

Reçu le 01-10-2021 / Évalué le 30-10-2021 / Accepté le 16-12-2021

Résumé

Comme en français moderne l'adverbe est majoritairement dérivé de l'adjectif, ces deux catégories grammaticales peuvent avoir des caractéristiques en commun. Dans notre article, nous examinerons les arguments avancés par des linguistes de l'école structurale et générative qui considèrent qu'il s'agit d'une seule et même partie du discours. Les critères avancés sont avant tout de nature morphologique et micro-syntaxique. En désaccord avec ces analyses, nous estimons que la rencontre entre ces deux catégories se fait plutôt au niveau de la proposition et du point de vue sémantique (l'expression de la manière). Nous considérons en d'autres termes qu'il y a effectivement des points de rencontre, mais qu'il s'agit néanmoins de deux catégories bien différentes.

Mots-clés : adjectif, adverbe, catégorisation, sémantique, manière

When adjective and adverb meet each other

Abstract

When adjective and adverb meet each other. Since in contemporary French the adverb is predominantly derived from the adjective, these two grammatical categories may have characteristics in common. In our article, we will examine the arguments advanced by linguists from the structural and generative schools who consider them to be part of one and the same part of the speech. The advanced criteria are primarily morphological and micro-syntactic in nature. In disagreement with these analyses, we believe that the meeting between these two categories is rather at the level of the clause, and from a semantic point of view (the expression of manner). We consider in other words that there are actually meeting points, but that adjectives and adverbs are nevertheless two very different categories.

Keywords: adjective, adverb, categorization, semantics, manner

Introduction

En français, l'adjectif et l'adverbe peuvent être considérés comme des parties du discours voisines, que ce soit du point de vue morphologique, syntaxique, ou sémantique. Dans cet article, nous tenterons de donner un bref aperçu des différents points de rencontre possibles entre ces deux catégories : nous partirons de la morphologie, en passant par la micro-syntaxe et la syntaxe, pour terminer par les effets sémantiques adverbiaux de la prédication adjectivale. Pour la morphologie et la micro-syntaxe nous évoquerons quelques théories linguistiques qui ont utilisé ces domaines pour unifier les deux catégories (paragraphe 2), tandis que nous développerons des points de rencontre en syntaxe (§3) et en sémantique (§4) dans la deuxième moitié de cet article. Notre hypothèse personnelle est néanmoins qu'il s'agit bien de *deux catégories majeures différentes*, ou pour reprendre les termes de Guimier (1996) : d'un côté nous avons affaire à « l'adjectif du nom », de l'autre à « l'adjectif du verbe ».

1. Morphologie et micro-syntaxe : de quelques théories qui considèrent que l'adjectif et l'adverbe constituent *une et même* partie du discours

1.1. Les arguments morphologiques

Les arguments que certaines théories avancent pour mettre l'adjectif et l'adverbe au sein de la même catégorie sont avant tout morphologiques : ainsi, à l'apogée du structuralisme, Kurilowicz (1936 : 83) signale que « le morphème *-ment* est un *morphème syntaxique* (*Feldzeichen*) ajouté à l'adjectif, non pour changer son sens lexical, mais pour en faire un déterminant syntaxique du verbe » (nous soulignons en italiques), tandis que Moignet soutient que l'adverbe est « une transformée d'adjectif », « un adjectif étendu au plan verbal » (1963 : 181). Pour Pottier, il s'agit d'une « adjectivation en *-ment* » (Pottier, 1962 : 158).

En français, il n'existe en effet que peu d'adverbes qui ne soient pas dérivés d'un adjectif et que l'on pourrait qualifier de *primaires* : *ainsi, bien, beaucoup, mal ; demain, hier*, mais aussi *assez, peu, plus, que, très*, sont tous considérés comme des adverbes¹ ; classe que l'on a parfois appelée « fourre-tout » (Guimier, 1996 : 1), tellement le fonctionnement de ces deux séries d'adverbes primaires est différent, les uns qualifiant principalement des verbes, les autres principalement des adjectifs.

Les autres adverbes du français sont dérivés de bases adjectivales, à tel point que la formation d'adverbes en *-ment* est souvent considérée comme un trait fondamental des adjectifs prototypiques. Il convient néanmoins de relativiser cette fameuse « adjectivation en *-ment* » (cf. Pottier, 1962) : si les adjectifs primaires (*beau, grand, petit, lent, ancien*, etc.) à l'exception des adjectifs de couleur² sont effectivement très

productifs en matière d'adverbes en *-ment*, l'on constate une chute spectaculaire de cette productivité pour ce qui concerne les adjectifs dérivés. En effet, selon Molinier (1992) seulement 20 % de l'ensemble des adjectifs produisent un adverbe en *-ment*, et ceci sans qu'il y ait de vraies entraves morphologiques à leur formation (cf. la note 2, pour l'adjectif *rouge*). L'obstacle à la formation de ces adverbes est, en fait, principalement de nature sémantique : les adverbes en *-ment* qualifient en général un procès conjointement à son agent, d'où la dénomination classique d'*adverbes de manière*. Molinier (1992) constate par conséquent une croissance explosive de la productivité adverbiale au sein du groupe d'adjectifs capables de qualifier à la fois des individus humains et des procès (ex. : *attentif* – *attentivement*) ; pas moins de 80 % de ces adjectifs donnent des adverbes en *-ment*. Les adjectifs qui peuvent qualifier des êtres humains sans qualifier leurs actions (les adjectifs ethniques (*belge, tunisien*), désignant des courants politiques (*marxiste*), artistiques (*impressionniste*), les adjectifs relationnels (*présidentiel*)) peuvent former des adverbes, mais le font beaucoup plus difficilement (Glatigny, 2005 ; Amiot et Flaux, 2005).

Ceci explique pourquoi un adverbe de manière peut qualifier le verbe et être en même temps orienté vers le sujet. Ainsi, dans

(1) Pierre écoute *attentivement*,

attentivement est, certes, incident au verbe *écouter* qu'il qualifie, mais il précise également quelque chose à propos du sujet : *Pierre* ← *écoute* ⇐ *attentivement*³.

Inversement, dans

(2) Pierre écoute *attentif*,

l'adjectif est non seulement incident au sujet mais porte aussi accessoirement sur le verbe : *Pierre* ⇐ *écoute* ← *attentif* (= *Pierre écoute* + *Pierre est attentif*).

Les adjectifs concrets (*herbeux, cantonal, vert*) quant à eux, ne donnent généralement pas d'adverbes. Les entraves sémantiques peuvent néanmoins être levées, par exemple lorsque l'adjectif revêt un sens métaphorique en relation avec l'être humain (*mielleux* → *mielleusement*).

1.2. Les arguments en micro-syntaxe : adjectif et adverbe se partagent le même spécifieur

De toutes les théories de la mouvance générativiste, c'est la théorie X-barre qui va le plus loin dans l'assimilation de ces deux catégories : dans *Les parties du discours en grammaire générative* (1986), Emonds classe effectivement les adjectifs et les adverbes dans la même catégorie.

La théorie X-barre se concentre sur la structure des syntagmes et soutient qu'ils ont tous fondamentalement la même composition : un noyau (X) et un spécifieur (SP(X)) avec éventuellement des compléments. Le *spécifieur* est considéré comme une propriété catégorielle du mot tête (X). Pour les adjectifs et les adverbes, les spécifieurs sont les mots spécifiant leur degré, plus particulièrement *si, très, trop, plus, et peu*. La conclusion paraît évidente : ayant les mêmes spécifieurs (par exemple *très lent* et *très lentement*) adjectifs et adverbes appartiennent à la même catégorie. Or, comme l'un qualifie de préférence les substantifs et l'autre les verbes, il faudra établir une distinction à l'intérieur de la catégorie même. C'est pourquoi Emonds distingue le *syntagme adjectival adjectival* du *syntagme adjectival adverbial*⁴. À notre avis, ceci ne fait que déplacer le problème de l'identification des deux catégories. Si effectivement, la plupart des adjectifs et des adverbes sont gradables par *très*, ceci peut être imputé à leur base morphologique commune, mais n'implique pas que leur comportement macro-syntaxique soit le même.

Nous estimons en effet que lorsqu'on accepte un critère *unique* pour grouper l'adjectif et l'adverbe au sein d'une seule catégorie, on néglige un grand nombre de caractéristiques qui les séparent. Tout d'abord, seulement 20 % des adjectifs produisent effectivement des adverbes, comme nous l'avons déjà indiqué⁵. En outre, les adverbes sont invariables, peuvent qualifier des verbes et des adjectifs, jouissent d'une grande mobilité dans la proposition et ne peuvent avoir de complément. Toutes ces caractéristiques les distinguent fondamentalement de l'adjectif. Ce dernier, quant à lui qualifie des substantifs, auxquels il peut être antéposé et/ou postposé et peut occuper la fonction attribut, interdite à l'adverbe, à de rares exceptions près dont nous traiterons ci-dessous.

Pour nous, si les deux catégories sont bel et bien distinctes, l'on peut néanmoins considérer qu'il existe une zone d'*interférence* entre l'adjectif et l'adverbe⁶ : tout d'abord, l'adjectif peut se retrouver en emploi adverb(i)al, tandis que du côté de l'adverbe, ce sont principalement les adverbes primaires qui peuvent remplir la fonction attribut, l'une des fonctions principales de l'adjectif. Nous illustrerons ces interférences syntaxiques au paragraphe 3. Finalement, certains effets de sens liés à la prédication seconde rapprochent celle-ci des compléments adverbiaux (paragraphe 4).

2. Interférences syntaxiques entre l'adjectif et l'adverbe

C'est principalement au niveau des éléments primaires des deux catégories que l'on constate un modeste va-et-vient entre elles. Ainsi, l'attribut du sujet, l'une des fonctions saturées de préférence par un adjectif (Riegel, 1985, 1994 ; Goes, 1999)⁷, peut néanmoins être remplie par un adverbe, à condition que ce dernier soit un adverbe primaire (c'est-à-dire non dérivé) :

(3) Pierre est *ainsi* / *bien* / *mieux* / *pas mal*.

(Riegel, 1994 : 175)

Elle est *bas*. / Nous sommes *trop*.

(4) Le départ est *demain*.

(Riegel, 1985 : 65)

Le mouvement inverse nous semble néanmoins plus fréquent, sous la forme de l'adjectif dit *adverb(i)al*, mot valise que nous reprenons à Michèle Noailly (1994). En effet, Noailly se demande s'il ne vaut pas mieux parler d'adjectif *adverbal*, plutôt que d'adjectif *adverbial*, ceci parce qu'elle juge que l'assimilation de l'adjectif à un adverbe en *-ment* ne couvre que 50 % des cas, d'autres cas se rapprochant plutôt du complément d'objet direct, notamment dans *acheter américain*, ou encore dans *on prendra petit mais bon* (Noailly, 1994 : 112).

On peut en déduire qu'il n'y a pas que les *parties du discours* – nous reprenons intentionnellement le terme ancien – qui aient une structure prototypique avec des membres typiques et des membres moins typiques, mais que les fonctions elles aussi en ont une. Ainsi, dans *acheter américain*, il nous paraît plus fructueux d'analyser l'adjectif comme étant en distorsion catégorielle, plus *nominalisé* qu'*adverbialisé* ; il s'agirait alors d'un complément d'objet direct atypique.

Nous avons par contre des structures d'adjectif adverbial dans les exemples suivants (5-7), et partant, des compléments adverbiaux atypiques :

(5) Le rejeton ne dort pas, il *baille* aussi *large* que son père. (Grundt, 1972 : 309) ;

(6) La pluie tombe *dru* → écrire *dru*, parler *dru*. (Grundt, 1972 : 326) ;

(7) Elle sentait *bon* la fleur nouvelle. (Burant, Chanson, *La rue St Vincent*, dans Grundt, 1972 : 98).

Parfois, adjectif adverbial et adverbe sont également possibles :

(8) J'ai freiné *Brusque*. (Entendu, TF1).

En concurrence avec :

(9) Il freina *Brusquement* et rangea l'auto au bout du chemin. (Sartre, *Petit Robert*, s.v. *freiner*).

Ces structures sont d'ailleurs majoritairement figées, avec une créativité minimale. Parmi les créations, nous avons noté :

(10) J'ai servi *Incroyable*. (Henri Leconte, FR3, le 30 oct. 1995).

L'on constate que les exemples sous (3) relèvent plutôt de la *manière d'être*, tandis que les exemples (5) à (10) relèvent de la *manière de faire*. Les adjectifs et les adverbes peuvent donc se rencontrer pour exprimer la *manière*. Nous développons cet aspect au quatrième paragraphe de cet article.

3. Syntaxe et sémantique : l'expression de la manière

L'adjectif et l'adverbe se rencontrent donc au niveau de la syntaxe et de la sémantique par le biais de l'expression de la manière. Ceci n'est pas étonnant, dans la mesure où la dénomination traditionnelle des adverbes en *-ment* dérivés d'adjectifs est précisément *adverbes de manière*. L'on pourrait dire qu'il existe une sorte de continuum syntactico-sémantique entre l'emploi des adjectifs et des adverbes pour exprimer la manière.

Reprenons les exemples (1) et (2) : *Pierre écoute attentif* vs *Pierre écoute attentivement*. D'un côté, s'il est vrai que Pierre est *attentif*, son écoute l'est nécessairement aussi ; de l'autre, lorsqu'un adverbe du type *attentivement* qualifie un verbe, il donne également l'impression de qualifier le sujet : si Pierre écoute *attentivement*, c'est qu'il est *attentif*... Molinier (1992) décide donc de préciser ce fonctionnement en les appelant adverbes de manière *orientés vers le sujet*.

Le phénomène envisagé concerne moins les prédications premières que sont les attributs du sujet avec *être*⁸, que les attributs dits *périphériques* du sujet et de l'objet. Différents cas se présentent : soit les deux constructions, avec adjectif et adverbe, entrent en concurrence (11-13, 19-20), soit les locuteurs / scripteurs hésitent entre l'adjectif adverbial (invarié) et l'attribut de l'objet (14-17), avec exclusion de la forme en *-ment* (18) étant donné qu'il y a une nuance de sens entre l'emploi de l'adjectif (manière + valeur, 16-17) et celui de l'adverbe (uniquement manière). Une autre nuance, que nous expliciterons plus loin, s'explique dans (21). Jamais, les trois constructions (adjectif s'accordant avec le sujet ou l'objet ; adjectif adverb(i)al invarié ; adverbe de manière) nous semblent possibles toutes les trois pour exprimer le même sens – ce qui indique que même si les nuances sémantiques sont ténues, elles bloquent néanmoins certaines formes :

- (11) La neige tombe *abondante*. / La neige tombe *abondamment*. / La neige tombe **abondant* ;
- (12) La neige tombe *abondante* sur tous les environs de Vienne, les arbres des forêts en sont couverts ; (Google, consulté le 2 avril 2018, recherche sous « cette expression exacte »)
- (13) Depuis cette nuit, la neige tombe *abondamment* sur Martigues [...] (*idem*) ;

- (14) On les taille *court*, les jupes, cette année. (Muller, 2001 : 426). On les taille *courtes*, les jupes, cette année. On taille **courtement* les jupes cette année ;
- (15) Il a planté ses thuyas trop *serré*. Il a planté ses thuyas trop *serrés*. (**serrément*) ;
- (16) Le Japon achète plus de films français que n'importe quel pays au monde (46 en 1993, 31 en 1994), il les achète *cher* (parfois plus d'un million de dollars (...). (*idem*) (www.statistiques.equipement.gouv.fr, consulté le 14 déc. 2007) [*manière / valeur*] Il les achètent **chèrement* ;
- (17) Britanniques et Hollandais achètent *chers* leurs appartements⁹ (...). [*manière / valeur*] ;
- (18) **Britanniques* et Hollandais achètent *chèrement* leurs appartements. [**manière*] ;
- (19) Vendre *cher / chèrement* sa peau. [*manière*] ;
- (20) Vendre bien *cher* sa vie, vendre *chèrement* sa vie (Wiktionnaire, consulté le 2 avril 2018). Vendre **chère* sa vie ;
- (21) Ils partent *joyeux*, ils partent *joyeusement*.

Même si l'analyse grammaticale traditionnelle nous oblige à distinguer les attributs (du sujet, de l'objet, avec accord de l'adjectif) et les compléments adverbiaux (avec un élément invariable), il semble bien que nous soyons ici à la croisée de ces fonctions, du moins, du point de vue sémantique.

Pour ce qui concerne les exemples (14 à 20), nous avons affaire à une triple alternance : attribut de l'objet, adjectif *invarié*¹⁰, forme en *-ment*. Or, ce phénomène n'est possible que si l'adjectif en fonction d'attribut de l'objet peut qualifier à la fois l'*objet* (incidence) et l'*action* exprimée par le verbe (portée). De fines nuances peuvent néanmoins être exprimées par les différentes constructions :

- (14) (a) On les taille très *courtes*, les jupes, cette année ;
 (b) On les taille très *court*, les jupes, cette année (Muller, 2001 : 426) ;
- (15) (a) Jean a planté ses thuyas trop *serrés* ;
 (b) Jean a planté ses thuyas trop *serré* ;

Dans les cas (14a) et (15a), l'adjectif est à la fois dans une relation attributive avec l'objet (incidence), et s'interprète comme l'aboutissement de l'action verbale (portée), dans les cas (14b) et (15b) il ne qualifie que l'action verbale. Dans ce dernier cas, il est incident au verbe et donc un adjectif *invarié* (adverbial). *Planter serré* fait d'ailleurs l'objet d'un certain figement dans le milieu agricole :

(22) Le fait de *planter serré* ne peut donner de bons rendements que si le sol est amendé en humus et ameubli en profondeur¹¹.

L'alternance entre l'adjectif accordé et l'adjectif invarié semble donc se produire lorsqu'on qualifie le verbe et son résultat (*jupes courtes, plantes serrées*), d'un côté, le verbe seul de l'autre (*tailler court, planter serré*). L'alternance entre l'adjectif invarié et l'adverbe en *-ment* se présente par contre lorsque l'incidence est principalement orientée vers le verbe : *vendre cher / chèrement* sa vie (19-20).

Lorsqu'un adjectif remplit la fonction d'attribut périphérique du sujet, ce type d'attribut a, lui aussi, été rapproché des compléments adverbiaux ; c'est le cas de *la neige tombe abondante / abondamment* (11-13), ou encore, *Pierre écoute attentif / attentivement* (1-2) ; citons quelques grammaires :

Arrivé, Gadet, Galmiche (1986 : 39) : *Dans des groupements tels que il se relève sain et sauf, les adjectifs fonctionnent simultanément comme attributs par rapport au syntagme nominal, et comme adverbes par rapport au verbe.*

Wagner et Pinchon (1962 : 148, § 159) : *Dans l'exemple suivant de Colette : Il [le soleil] luit blanc sur les ardoises on peut reconnaître dans blanc un adjectif attribut ; mais on pourrait aussi analyser blanc comme un adjectif employé adverbiallement.*

Arrivé (1962 : 182) : *Il se relève roi, Il se relève sain et sauf¹², participent à la fois de l'attribut, de l'apposition et du complément circonstanciel.*

Pour Martin Riegel,

Si la caractérisation opérée par le prédicat attributif est d'abord et directement celle du référent du sujet, elle s'étend aussi – indirectement et en quelque sorte métonymiquement – à tout l'événement évoqué par la phrase de départ (Riegel, 1996 : 192).

L'effet de sens « manière » que l'on décèle dans ces énoncés permet-il de rapprocher l'attribut périphérique du sujet et le complément adverbial de manière autrement que du point de vue sémantique ? Si l'on souscrit à l'approche notionnelle de Remi-Giraud (1991) selon laquelle le niveau morphosyntaxique reflète nécessairement le niveau sémantique / notionnel, la réponse doit être positive. Dans le cadre de cette approche, la fonction prototypique de l'adjectif est celle d'épithète, étant donné que la *qualité* s'attache à la *substance* (tout comme la *manière* s'attache au *procès*). Attribut, l'adjectif adopte alors une fonction atypique, celle du verbe (prédicat) lorsqu'il est obligatoire, celle de l'adverbe lorsqu'il est facultatif :

(...) il prend l'incidence de l'adverbe (de manière) et occupe sa fonction [syntaxique] : postposé au verbe et non essentiel, il entre dans le SV en tant que constituant facultatif (Remi-Giraud, 1991).

Malgré cette « incidence de l’adverbe » il y a une nuance entre :

(23) Il est parti *joyeux* [mais sans vouloir le laisser paraître] ;

(24) Il est parti *joyeusement* [mais il avait la mort dans l’âme, il faisait semblant].

Nous estimons par conséquent qu’il faut introduire une distinction entre *incidence* et *portée*. La nuance se situe dans ce jeu de *l’incidence* au sujet (*joyeux*) ou au verbe (*joyeusement*) et de *la portée*, sur le verbe (*joyeux*) ou sur le sujet (*joyeusement*). L’adjectif peut donc étendre sa *portée*¹³ sur le verbe, mais il n’est pas incident à ce dernier : d’un point de vue pragmatique, nous avons effectivement tendance à interpréter préférentiellement *partir joyeux, rentrer ivre, dormir tranquille*, comme des *manières* de *partir, rentrer, dormir*, d’autant plus que les adjectifs associés à ces actions ont un impact visible sur leur déroulement. Ceci n’est pas nécessairement le cas, étant donné que l’on peut *partir joyeux* sans montrer sa joie. Si les énoncés semblent parfois interchangeables (Il est parti *joyeux* → Il est parti *joyeusement*) c’est parce que *manière* et *état* se rejoignent le plus souvent dans un comportement visible. C’est pourquoi les adverbes *joyeusement, attentivement*, peuvent étendre de leur côté leur *portée* sur le sujet (tout en restant incidents au verbe).

Conclusions

Que pouvons-nous conclure après cet aperçu des points de rencontre entre l’adjectif et l’adverbe ? Premièrement que, par leur base commune, adjectif et adverbe peuvent se rejoindre de façon morphosyntaxique et syntactico-sémantique. Il n’en reste pas moins qu’il ne faut pas négliger ce que nous avons appelé le « jeu de l’incidence et de la portée » : l’adjectif est fondamentalement incident au nom, l’adverbe au verbe ; or, la portée d’un adjectif attribut peut s’étendre jusqu’au verbe, et la portée d’un adverbe de manière peut s’étendre jusqu’au sujet. Le fonctionnement de l’adjectif et de l’adverbe est néanmoins suffisamment différent pour les considérer comme deux parties du discours, voisines certes, différentes quand même.

L’on peut également constater que les termes primaires des deux catégories se rejoignent plus facilement que les éléments dérivés (*Elle est bien, elle parle bas*). Sont néanmoins pas du tout concernés, les adverbes *très, si* et *que*. L’on peut par conséquent se demander s’ils sont bien à leur place dans cette catégorie. Mais où les placer ? Dans une nouvelle classe de spécifieurs [SP(X)] comme le fait la théorie X-barre ?

Il y a donc encore des recherches à faire : à la fois pour ce qui concerne la classification des adverbes et pour ce qui concerne les nuances sémantiques que peuvent apporter les adjectifs, les adjectifs invariés et les adverbes en *-ment*.

Bibliographie

- Arrivé, M., 1962. « Discussion : l'apposition ». *Le Français Moderne*, n°XXX-3, p. 178-183.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M., 1986. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Emonds, J. 1986. « Les parties du discours en grammaire générative ». *Recherches linguistiques de Vincennes*, n°14/15, p. 93-154.
- Goes, J. 1999. *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Louvain-la-Neuve/ De Boeck - Duculot, coll. *Champs linguistiques*.
- Grundt, L.O. 1972. *Études sur l'adjectif invarié en français*. Bergen : Universitetsforlaget.
- Guimier, C. 1996. *Les adverbes du français, le cas des adverbes en -ment*. Paris : Ophrys.
- Kurilowicz, J. 1936. « Dérivation lexicale et dérivation sémantique, (Contribution à la théorie des parties du discours) ». *BSLP*, n°XXVII, p. 79-92.
- Moignet, G. 1963. « L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs ». *Tra. Li. Li.*, n° 1, p. 175-194.
- Molinier, C. 1992. « Sur la productivité adverbale des adjectifs ». *Langue française*, n° 96, *La productivité lexicale*, p. 65-73.
- Muller, C. 2001. « Classes de verbes français transitifs à extension attributive : les opérateurs supplétifs ». In : *Langage et référence, Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 419-430.
- Noailly, M. 1994. « Adjectif adverbial et transitivité ». *Cahiers de grammaire*, n°19, p. 103-114.
- Pottier, B. 1962. « L'absence d'article en français et sa motivation ». *Revue de linguistique romane*, n° 26, p. 158-162.
- Riegel, M. 1985. *L'adjectif attribut*. Paris : P.U.F.
- Riegel, M. 1994. « La catégorie grammaticale de l'attribut ». *Le gré des langues*, n° 7, p. 170-189.
- Riegel, M. 1996. Les constructions à élargissement attributif : Double prédication et prédicatifs complexes ? In : Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Niemeyer : Tübingen, p. 189-197.
- Remi-Giraud, S. 1991. Adjectif attribut et prédicat. Approche notionnelle et morpho-syntaxique. In : de Gaulmyn, M.-M. et Remi-Giraud, S., (dir.). *À la recherche de l'attribut*. Lille : P.U.L., p. 151-209.
- Wagner, R., Pinchon, J. 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.

Notes

1. Comme pour la catégorie de l'adjectif en français moderne, qui compte une centaine d'adjectifs primaires, il s'agit d'une série de lexèmes monosyllabiques ou dissyllabiques de vieille souche et très fréquents.
2. Sauf dans : *Les boutiques de barbiers (...) avec leurs enseignes, sur leurs carreaux, de jambes et de bras dont le sang jaillit rougément dans un verre* (Goncourt, *Mme Gervaisais*, 1869, p. 233). Le TLF considère cet exemple comme un hapax.
3. Les flèches indiquent le lien plus fort (flèche double) ou moins fort (flèche simple) d'*attentivement*, et d'*attentif* avec le sujet et le verbe : *attentivement* qualifie le verbe (\Leftarrow), accessoirement le sujet (\Leftarrow) ; *attentif* qualifie le sujet (\Leftarrow), accessoirement le verbe (\Leftarrow).
4. Ceci n'est pas sans rappeler l'ancienne classification du nom et de l'adjectif au sein de la même catégorie du nom, faite par les grammairiens du XVII^e et XVIII^e siècles (NOM, subdivisé en *nom substantif*, *nom adjectif*).
5. Le critère de la dérivation morphologique n'est donc pas suffisant non plus.

6. Qu'il y ait des interférences n'implique donc aucunement qu'adjectif et adverbe forment une seule catégorie.
7. Pour M. Riegel (1994 : 175), la forme prototypique de l'attribut du sujet est l'adjectif.
8. Même si un certain nombre répond à la question « comment » : *il est comment ? Joyeux, dynamique, (...)*.
9. www.statistiques.equipement.gouv.fr [consulté le 14 décembre 2007].
10. Le terme est de Grundt (1972).
11. fr.wikipedia.org/wiki/Micro-agriculture_biointensive [consulté le 14 décembre 2005].
12. Étant donné la coréférence entre *il* et *se*, nous préférons classer ces propositions parmi les attributs du sujet.
13. Nous avons repris ce terme à Guimier (1996) : dans (1) *Jean travaille manuellement*, (2) *Jean travaille jovialement*, (3) *Jean travaille minutieusement*, l'adverbe est invariablement incident à la prédication verbale, mais sa *portée* est différente : sur le verbe en (1), sur le sujet en (2), sur le verbe et son sujet en (3). La portée concerne la « référence sémantique, c'est-à-dire, l'élément à propos duquel l'adverbe dit préférentiellement quelque chose » (Guimier, 1996 : 4), l'incidence, quant à elle, est de nature syntaxique. On peut également appliquer cette notion à l'adjectif : référentiellement dépendant, ce dernier est toujours incident à un élément nominal, ce qui se reflète dans les phénomènes d'accord, mais dans les cas de l'attribut de l'objet et de l'attribut du sujet facultatifs, il peut *porter* également sur le verbe.